



## InfoMuni

### Municipalité de Montreux : décisions prises le 5 juin 2020

Parmi les points traités par la Municipalité, relevons les décisions qui suivent :

#### **L'été à Montreux sera celui des terrasses**

Dans le cadre de la politique que la Municipalité a mis en place pour favoriser la reprise économique postCovid, les restaurateurs ont la possibilité d'étendre leur terrasse ou d'en créer une sur l'ensemble du territoire montreusien. Ils disposent à cet effet d'une dispense d'enquête, peuvent anticiper sur le domaine public dans la mesure où c'est possible, ceci gratuitement, et bénéficier de surcroît de l'aide des services communaux pour l'aménagement végétal des terrasses.

Sur la Grand-Rue, par exemple, sept terrasses provisoires seront implantées, ceci à partir du 15 juin. Le secteur concerné s'étend du parking du Marché aux escaliers de la Gare, sur une longueur totale d'environ 350 mètres et 4 mètres de large sur la chaussée. Le stationnement sera maintenu, de même que les deux voies de circulation, avec une limitation de vitesse à 30 km/h.

Les restaurateurs peuvent remplir leurs demandes en ligne sur [www.montreux.ch](http://www.montreux.ch)

#### *Covid19 : troisième étape de l'assouplissement des mesures prises par le Conseil fédéral* **Réouverture des installations sportives**

La Municipalité de Montreux a validé les mesures qui seront mises en place à partir du 6 juin au sein de l'administration communale dans le cadre de la troisième étape de l'assouplissement des mesures prises par le Conseil fédéral. Il s'agit plus particulièrement de la réouverture des installations sportives, et notamment de la piscine de la Maladaire dès le 6 juin. L'accès à cette dernière sera limité à 200 personnes lorsque les extérieurs sont fermés en raison des conditions météorologiques, et à 500 personnes lorsque les espaces extérieurs sont ouverts. Toutes les mesures de protection sont prises pour respecter les directives fédérales.

Pour les détails de ces réouvertures, ainsi que des informations complémentaires, veuillez consulter la page [www.montreux.ch/coronavirus](http://www.montreux.ch/coronavirus)